



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

RÉUNION DE L'ORGANE DIRECTEUR DE PCQVP

13 h 00 GMT – 14 h 30 GMT, 23 avril 2025, en ligne via Zoom

Participant·e·s

Membres du Conseil d'administration de PCQVP

Carlos Monge (CM), président
Jana Morgan (JM)
Matteo Pellegrini (MP)
Saswati Swetlena (SS), CM/liaison avec le Conseil d'administration
Sihem Bouazza (SB), membre du conseil d'administration
Susan Hazledine (SH), trésorière
Victoria Ibezim-Ohaeri (VO), membre du conseil d'administration

Conseil mondial

Aida Gamboa (AG) Conseil mondial
Fuad Hasanov (FH), Azerbaïdjan (Eurasie)
Georges Mpaga (GM), Gabon (Afrique francophone)
Maria Ramos (MR), Oxfam Amérique (Portée mondiale)
Monday Osasah (MO), Nigeria (Afrique anglophone), président du Conseil mondial
Nora Hasan (NH), Irak (MENA)
Tengi George-Ikoli (TG), NRG1 (Portée mondiale)

Comité de pilotage pour l'Afrique

Adam Anthony (AA), Afrique orientale et australe
Elie Kabore (EK), Afrique de l'Ouest francophone
Christelle Yesalaso (CY), Comité de pilotage pour l'Afrique
Maybel Acquaye (MA), Ghana (Afrique anglophone), représentante du CPA
Pius Kossi Kougblenou (PK), représentant des OSC au Conseil d'administration de l'ITIE

Secrétariat

Joseph Bardwell (JB), directeur des communications et des campagnes
Ketakandriana Rafitoson (KR), directrice exécutive
Nyree Woolston (NW), responsable des opérations
Rami Hassouna (RH), directeur des finances et des opérations
Stephanie Rochford (SR), directrice de l'engagement des membres
Zoé Spriet-Mezoued (ZSM), responsable des communications et des campagnes stratégiques

Excusé·e·s

Ba Aliou Coulibaly (BC), Comité de Pilotage pour l'Afrique
Mamadou Taran Diallo (TD) Conseil d'administration
Otto Saki (OS), Conseil d'administration

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PCQVP

Décisions

- Les objectifs de plaidoyer et les tactiques d'intervention mondiaux sont approuvés conformément à la proposition.



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

- Les réformes en matière de gouvernance sont approuvées conformément à la proposition, sous réserve de modifications de la procédure de recours et du quorum pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Actions

Action	Responsable	Date
Refléter les changements apportés aux réformes de gouvernance	SR	Fin avril
Communiquer ces modifications aux membres pour approbation en même temps que les changements déjà approuvés par le conseil mondial et le conseil d'administration	SR	Fin mai

1. Accueil et présentations

Le président du conseil d'administration, CM, a ouvert la réunion et KR a présenté l'objectif du jour : parvenir aux accords nécessaires pour approuver les objectifs et les tactiques d'intervention en matière de plaidoyer mondial, ainsi que les révisions proposées au manuel de gouvernance.

2. Tactiques d'intervention et objectifs de plaidoyer

KR a présenté les tactiques d'intervention et les objectifs de plaidoyer. La présentation a mis en évidence huit objectifs de plaidoyer mondiaux, classés selon les trois principaux résultats approuvés par l'assemblée mondiale à Djakarta. Ces objectifs ont été élaborés sur la base des réponses des membres aux enquêtes mondiales menées en 2024, ainsi que dans le cadre de six ateliers organisés lors de l'assemblée mondiale.

- **Résultat 1 : L'abandon progressif des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables :** Les objectifs de ce résultat sont axés sur la justice dans la transition vers les énergies renouvelables. Il s'agit notamment d'inciter les pays dépendant des combustibles fossiles à mettre en œuvre des plans clairs pour une élimination progressive centrée sur les populations, d'accroître l'accès à des énergies renouvelables plus équitables et plus propres et de tenir les compagnies pétrolières et gazières pour responsables des dommages causés par leurs projets.
- **Résultat 2 : Une gouvernance des minerais équitable :** Ces objectifs visent à assurer une gouvernance équitable des minerais de transition dans les limites naturelles de la planète. Il s'agit de veiller à ce que ces minerais contribuent à la prospérité à long terme des pays à revenus faibles et moyens et de tenir les sociétés minières responsables des dommages causés par leurs projets.
- **Résultat 3 : Participation et espace civique :** Les objectifs sont ici centrés sur l'autonomisation des communautés et de la société civile afin qu'elles participent de manière sûre et efficace à la prise de décisions concernant les ressources naturelles et la transition énergétique. Il s'agit de défendre les droits et les intérêts des communautés locales, d'accroître la participation des femmes et des groupes marginalisés et d'assurer la sécurité des membres et des partenaires locaux-cales dans leur travail.



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

La présentation a permis d'identifier les cinq principales tactiques d'intervention que les membres ont indiqué utiliser pour atteindre ces objectifs de plaidoyer : création d'alliances et de partenariats ; recherche et analyse ; plaidoyer fondé sur des données probantes ; recours juridique ; autonomisation des communautés. La présentation a également mis en évidence six rôles essentiels du secrétariat international dans le soutien à la mise en œuvre de la stratégie : plaidoyer coordonné ; communication stratégique ; analyse et recherche catalytiques ; promotion de l'apprentissage et de la capacité de rapprochement ; création de mouvements et de réseaux croisés ; subventions stratégiques et collecte de fonds conjointe.

Les objectifs de plaidoyer et les tactiques d'intervention ont été communiqués aux membres en cinq langues afin qu'ils puissent faire part de leurs commentaires, s'ils le souhaitent, avant cette réunion. Bien que seul un petit nombre de membres ait répondu, les commentaires indiquent que les objectifs et les tactiques sont à la fois ambitieux et réalistes. Aucune objection n'a été reçue.

Les organes directeurs ont remercié le secrétariat pour ce travail et ont discuté des objectifs de plaidoyer et des tactiques d'intervention.

MR a soulevé l'absence de réduction de la demande en minerais de transition dans le résultat 2 et a suggéré que cela soit mis en évidence comme un point clé du plaidoyer. JB a répondu que la réduction de la demande, bien qu'elle ne soit pas un objectif principal, est prise en compte dans la stratégie globale.

TIO et MP ont souligné que le travail sur le genre et l'égalité pourrait être davantage mis en évidence, mais ils ont également noté qu'il est détaillé dans la politique et le plan d'action existants en matière de genre.

CM a suggéré d'inclure la planification du développement des capacités dans les priorités à moyen terme de PCQVP.

3. Réformes du Manuel de gouvernance

SR a présenté les réformes au manuel de gouvernance proposées pour approbation. Les propositions ont été présentées en deux catégories : celles qui peuvent être approuvées directement par le conseil mondial et/ou le conseil d'administration et celles, moins nombreuses, qui doivent être approuvées par tou-te-s les membres (conformément aux dispositions du manuel de gouvernance). La plupart des changements visent simplement à refléter la décision de l'assemblée mondiale de fusionner le conseil d'administration, le conseil mondial et le comité de pilotage pour l'Afrique en un seul conseil d'administration mondial. Un petit nombre d'approbations supplémentaires ont été demandées sur des points de procédure concernant la mise en œuvre de certains aspects de cette fusion, notamment sur le processus d'élection des membres du conseil d'administration mondial.

Les organes directeurs ont examiné et débattu au sujet des propositions.

Des questions ont été posées sur la proposition de supprimer la référence à un cadre d'indicateurs pour évaluer la conformité de la coalition. Il a été convenu qu'un cadre



PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

actualisé pourrait être un outil utile en cas de problématiques de conformité importantes à l'avenir, mais qu'il n'était pas nécessaire d'y faire référence dans le manuel de gouvernance. L'accent a été mis sur la nécessité d'établir un plan de communication clair ainsi que des rappels réguliers pour s'assurer que les membres sont au courant des outils et des ressources disponibles.

Des éclaircissements ont été apportés sur les droits de vote et les définitions des membres, ainsi que sur les mesures à prendre si aucun-e candidat-e ne se présente à l'un des sièges régionaux

Il a été proposé que si le quorum n'est pas atteint lors des élections, le vote soit reconduit dans six mois afin de laisser le temps de résoudre les problèmes.

Il a également été convenu que la procédure d'appel (dans le cas de décisions liées à la conformité de la coalition) devrait être supervisée par un groupe plutôt que par une personne, et il a été précisé que les réunions en personne du conseil d'administration mondial dépendent des fonds disponibles, étant donné les coûts associés à la réunion d'un conseil de 15 membres.

Prochaines étapes :

Des modifications seront apportées pour clarifier la procédure d'appel, en veillant à ce qu'elle soit supervisée par un collectif plutôt que par le seul président du conseil d'administration.

La procédure relative au quorum pour les élections sera mise à jour pour indiquer que si le quorum n'est pas atteint, les élections seront réorganisées dans six mois afin de laisser le temps d'examiner et de résoudre les problèmes sous-jacents.

Dans un souci de transparence, toutes les propositions nécessitant l'approbation des membres seront communiquées à l'ensemble des membres au début du mois de mai, en même temps que les changements déjà approuvés par le conseil mondial et le conseil d'administration.

Les membres disposeront d'un délai de trois semaines pour examiner les propositions et fournir un retour selon une procédure d'approbation tacite.

4. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.